



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 53385

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la remise en cause de l'hôpital public. Le service public hospitalier fait en effet l'objet depuis plusieurs mois de critiques répétées quant à sa gestion, son coût, ou encore ses modes de financement, dont la fréquence et parfois la violence laissent subsister un doute quant à leur objectif curatif réel. Réquisitoire contre les 35 heures en avril 2004 dans le rapport de M. Patrick Ollier, critique par le Haut Conseil sur l'avenir de l'assurance maladie en juillet 2004, sur l'approximation de la connaissance du coût réel des soins et leur variation entre établissements, rapport de l'ANAES durant l'été 2004 sur des dysfonctionnements médicaux et de gestion constatés, critiques contre les prix du service public dans le cadre de la mise en place de la T2A, etc. : les exemples ne manquent pas, tant l'hôpital s'attire les foudres des pouvoirs publics et de certains média complaisants. Il n'est pas contestable que le secteur public hospitalier soit confronté à un certain nombre de difficultés et que des améliorations soient souhaitables. Mais il est à craindre que, tout comme le creusement délibéré du déficit de la sécurité sociale a été un prélude au début de son démantèlement par la réforme votée en juillet dernier, les attaques répétées à l'encontre de l'hôpital public ne dissimulent une volonté non avouée de le remettre en cause à terme. Ce d'autant que l'absence de moyens financiers supplémentaires depuis 3 ans vient, dès le départ, grever toute volonté politique d'un renforcement du pôle hospitalier public. Il lui demande donc de bien vouloir lui assurer que les mesures prises par le Gouvernement, et que celui-ci prendra, ne viseront pas à réduire la place de l'hôpital public au profit du secteur privé, une étape supplémentaire vers la médecine à deux vitesses déjà engagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53385

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9878